

## **Section 31 : Hommes et milieux : évolution, interactions**

Compte-rendu de la section 31 présenté par l'intersyndicale (SNCS, SNTRS-CGT, SNESUP, SGEN-CFDT et SNPTEs) et l'ensemble de membres de la section

Session d'automne 2016 du Comité national de la Recherche Scientifique (CoNRS)  
21 - 24 novembre 2016

### **PRESENTS (LA SECTION AU COMPLET)**

#### **Membres élus :**

Collège A1 : Vincent Jomelli, Isabelle Théry, Valéry Zeitoun

Collège A2 : José Braga, Etienne Cossart

Collège B1 : Alexa Dufraisse, **Nejma Goutas**, Laurent Klaric

Collège B2 : Laurent Bruxelles, Agnès Lamotte

Collège C : Philippe Klein, **Véronique Humbert**, Véronique Mathieu

#### **Membres nommés :**

Collège A1 : Sandrine Costamagno, Gregor Marchand, Stephen Rostain

Collège B1 : Jérôme Dubouloz, Catherine Dupont

Collège B2 : Carole Bégeot, Cyrille Billard

**Assistante de la section 31 :** Michèle DESUMEUR (SGCN)

**Représentants des Instituts :** Stéphanie THIEBAULT (Directrice scientifique INEE) et Marie-Françoise ANDRE (DAS INEE) ; Patrice Bourdelais (Directeur scientifique INSHS) Augustin HOLL (DAS INSHS) ; Nicolas Teyssandier (Chargé de mission Préhistoire/Archéologie INEE).

### **CALENDRIER DU PREMIER SEMESTRE 2017**

Jury d'équivalence et Bureau du concours : 25 janvier 2017 (Paris Michel-Ange)

Jury d'admissibilité sur dossier : 20 au 21 février 2017 (Paris Michel-Ange)

Auditions : du 27 au 31 mars 2017 inclus (campus Jussieu)

Délibérations : du 3 au 7 avril 2017 inclus (Paris Michel-Ange)

Session de printemps : 15 au 19 mai 2017

### **VIE DE LA SECTION**

Composition du bureau : conformément à l'article 2 de la décision n°162080SGCN du 22 septembre 2016, Isabelle THERY-PARISOT a été élue présidente ; Gregor MARCHAND a été élu au bureau et élu secrétaire scientifique ; Roberto MACCHIARELLI a été élu au bureau ; Etienne COSSART et Nejma GOUTAS ont été nommés au bureau. Suite à la démission de M. Roberto Macchiarelli le 2 novembre 2016, un nouveau membre du collège A2 devra être élu.

### **COMPTE-RENDU**

Le compte-rendu de la section 31 présenté par l'intersyndicale (SNCS, SNTRS-CGT, SNESUP, SGEN-CFDT et SNPTEs) et l'ensemble des membres de la section a pour objet d'informer l'ensemble de la communauté au plus tôt avant la validation du procès-verbal qui n'a lieu qu'à la session suivante.

### **PROMOTIONS, CHANGEMENTS DE GRADE ET MEDAILLE**

Après vote, la section 31 a décidé qu'aucun de ses membres ne sera candidat à une promotion, ni ne sera proposé à une médaille. De même, tout membre de la section porteur

ou collaborateur d'un projet soumis à l'évaluation par la section (e.g. LIA, GDR) est *de facto* exclu du processus d'évaluation (jusqu'à la délibération). Ceci vaut également dans le cadre des évaluations impliquant des membres d'une unité représentée à la section.

### **PRIME D'ENCADREMENT DOCTORAL ET DE RECHERCHE (PEDR), ANCIENNEMENT NOMMÉE « PRIME D'EXCELLENCE »**

La section se prononce à la majorité pour le non examen des PEDR.

### **PERIMETRE DE LA SECTION**

Une présentation du périmètre de la section a été faite par les représentants des différentes composantes disciplinaires.

Le périmètre de l'archéologie au sein de la section 31 correspond aux périodes préhistoriques et protohistoriques. Il concerne donc les sociétés sans écriture, mais sans être exclusive. La délimitation précise des champs chronologiques ou culturels, notamment par rapport à la section 32 du CoNRS (*Mondes anciens et médiévaux : archéologie, histoire, philologie, histoire des arts. Europe, Afrique, Asie, de la protohistoire à la fin du Moyen Age*), relève en partie de choix effectués au cours du temps : les sociétés du continent américain (mayas, incas...) et les sociétés holocènes des mondes extra-européens sont, de fait, étudiées par des chercheurs de la section 31. Le terme de protohistoire fait l'objet d'interprétations divergentes également, selon qu'il intègre ou non la période néolithique. Dans les faits, c'est le premier âge du Fer (inclus) qui est la limite supérieure retenue. Les chercheurs relevant de la section 31 travaillent sur les productions, les techniques, les comportements et les expressions symboliques, d'une part pour établir les dynamiques évolutives depuis les débuts de l'humanité, d'autre part pour apprécier et qualifier la diversité culturelle. Des disciplines comme l'ethno-archéologie sont également de son ressort.

L'anthropologie biologique étudie l'évolution et l'adaptation des membres de la lignée humaine en interaction avec son milieu, à toutes échelles d'espace et de temps. Elle traite des performances, des propriétés physiques et sociales des membres de la lignée, ce qui peut conduire à prendre en compte certains référentiels non-humains. Le champ d'étude de l'anthropologie biologique a pour fil directeur l'étude des hominins. Son approche est diachronique (du Mio-Pliocène à l'Actuel) et traite tout autant des structures que des processus permettant de mieux comprendre les différentes composantes biologiques individuelles et populationnelle.

La géographie physique s'intéresse à la dynamique spatio-temporelle des processus qui animent les milieux physiques, et leurs interactions avec les sociétés humaines. Elle comprend quatre principaux champs de recherche : la géomorphologie (dynamique des processus d'érosion, enregistrements morphologiques et sédimentaires des changements climatiques et de l'anthropisation, sans exclusion de contexte : des sources sédimentaires montagnardes aux littoraux, englobant les grandes vallées, les karsts, etc.), la biogéographie (dynamiques spatiales de la biosphère, intégrant la ressource en sol, et l'utilisation de la végétation comme bio-indicateur), l'hydro-climatologie (notamment les interactions entre l'hydrosphère – comprenant les océans et la cryosphère –, la géosphère – les flux sédimentaires –, la biosphère et les sociétés humaines), les reconstitutions paléo-environnementales (géo- et biochronologie, géo-archéologie). Les échelles temporelles sont variées. Les études sont menées suivant une certaine « épaisseur historique », qui peut aller

de l'échelle du Quaternaire à l'échelle décennale. Des ouvertures sont possibles vers l'établissement de *scenarii* prospectifs (notamment à l'horizon 2100).

La bioarchéologie et l'étude des paléoenvironnements relèvent de la section 31. Ces deux approches sont souvent désignés ensemble sous le même vocable d'Archéologie environnementale, mettant en avant l'environnement comme objet d'étude. Or, si la bioarchéologie (principalement archéozoologie et archéobotanique) étudie bien les archives biologiques dans une double perspective paléoécologique et paléoéconomique, l'étude des pratiques sociétales liées à l'exploitation des ressources biologiques, *depuis les périodes les plus reculées de la Préhistoire jusqu'à l'actuel* (ethnoarchéobotanique, ethnoarchéozoologie) est son principal objet d'étude. À ce titre, la bioarchéologie a une très grande proximité thématique avec les approches dites culturalistes. Les paléoenvironmentalistes (géoarchéologues, geomorphologues, palynologues, pédoanthracologues, paléontologues) étudient l'environnement et ses transformations, les changements climatiques et les interactions hommes/milieus, depuis le Plio-pléistocène jusqu'à l'actuel. À ce titre, ils ont une plus grande proximité thématique avec les géographes de la section (géographie physique).

### **MOTS-CLEFS IDENTIFIES**

La section s'est prononcée pour une simplification des mots clés : archéobotanique, archéomatériaux, archéologie, archéologie environnementale, archéozoologie, anthropologie biologique, bioarchéologie, ethno-archéologie, géographie physique, paléoenvironnements, préhistoire, protohistoire, systèmes techniques.

### **BILAN CONCERNANT LES RECRUTEMENTS ANTERIEURS (TROIS DERNIERS MANDATS)**

#### **Remarque liminaire**

La présentation portant sur les recrutements de la section (et de la CID 52) distingue 4 grands champs disciplinaires : (i) l'anthropologie biologique, (ii) les approches dites culturalistes, (iii) la bioarchéologie, (iv) la géographie physique et l'étude des paléoenvironnements suivant la « définition » qui en a été faite plus haut. Cette catégorisation intègre inévitablement une prise de position arbitraire. En s'intéressant aux sociétés de la Pré- et de la Protohistoire, l'étude des pratiques funéraires, l'archéozoologie et l'archéobotanique, par exemple, pourraient être considérées comme des approches dites culturalistes à part entière. De même manière, une partie des approches de l'anthropologie biologique pourrait faire partie de la bioarchéologie. En ce sens, l'objectif de cette catégorisation est d'apporter des informations quantitatives sur le recrutement depuis 2001, elle n'a pas d'autre vocation.

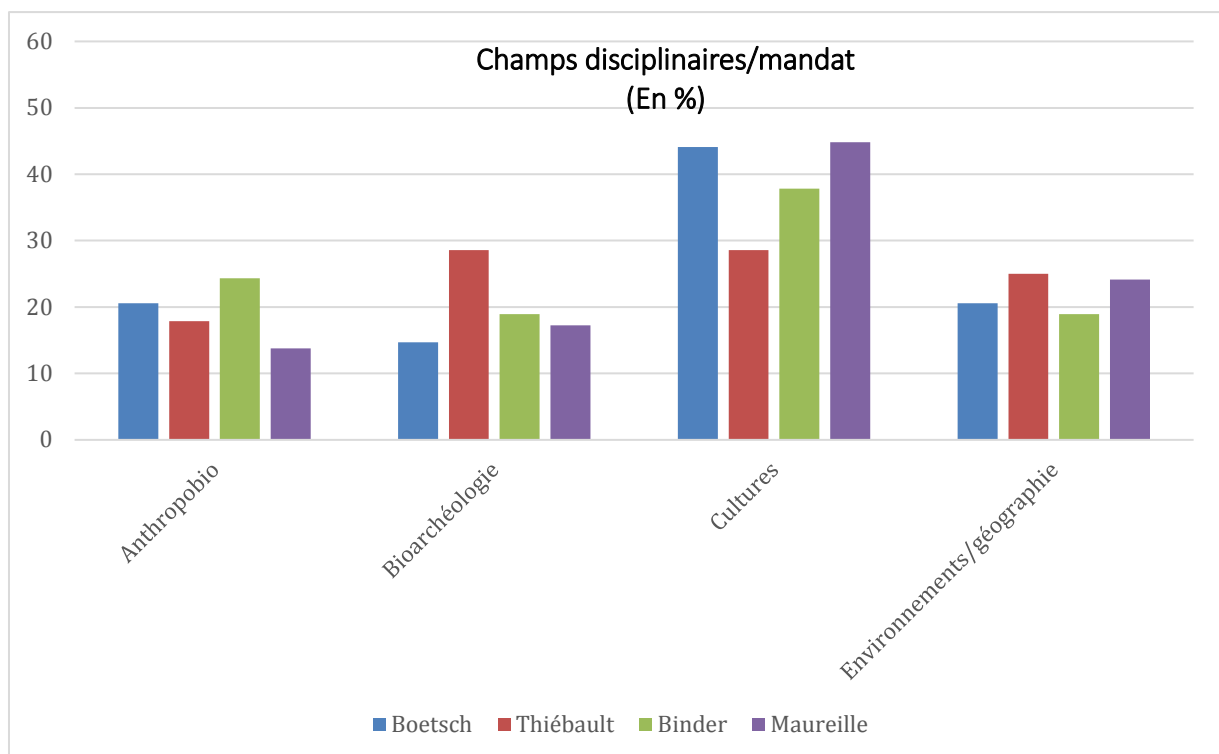
#### **Recrutement des chercheurs depuis 2001**

À ce jour, la section 31 compte 216 chercheurs ; ces derniers se répartissent par grands champs disciplinaires de la manière suivante : 42,5 % de culturalistes ; 18,5% d'Anthropobiologistes, 20% de bioarchéologues et 8 % de géographie physique et 11% de paléoenvironmentalistes.

Depuis 2001, 128 chercheurs ont été recrutés (présidences Boetsch : 34 ; Thiébault : 28 ; Binder : 37 ; Maureille : 29). Depuis cette date, l'âge au recrutement n'a cessé d'augmenter. Pour les CR2, l'âge moyen est passé de 31 ans et demi en 2001 à 33 ans en 2016 et de 33 ans en 2001, à 38 ans en 2016 pour les CR1 (attention 1 seul poste de CR1 en 2016). À nombre de

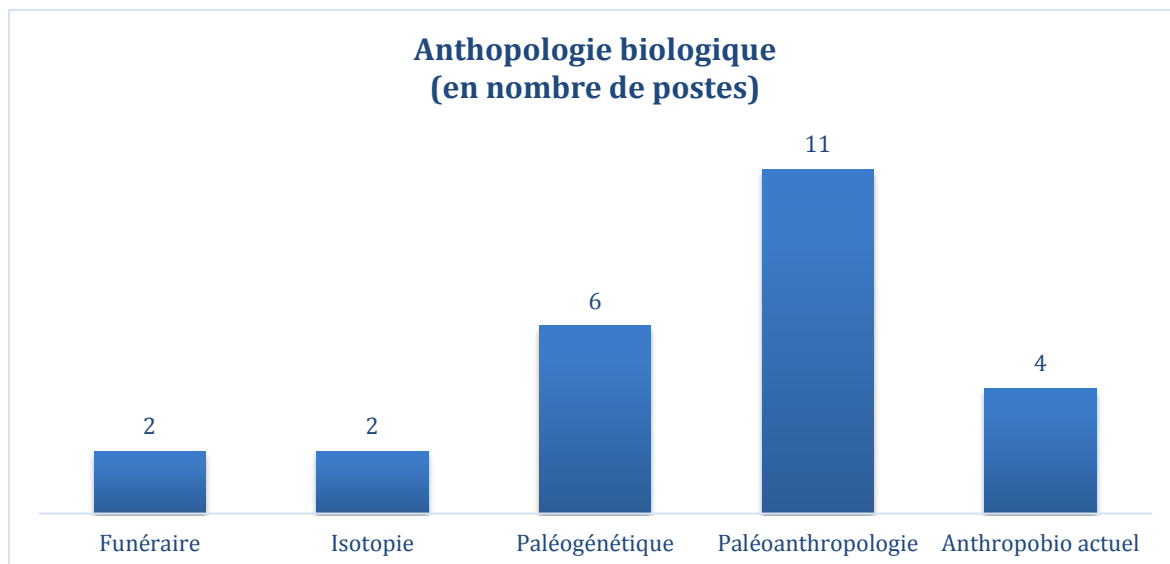
candidats sensiblement équivalent, davantage de candidats que de candidates ont été recrutés, même si cette tendance s'est atténuée depuis 2013.

Sur l'ensemble de la période, 50 chercheurs développant des approches dites culturalistes ont été recrutés (soit 40% des postes), 25 anthropobiologistes (19,5%), 25 bioarchéologues (19,5%) et 28 chercheurs dont les thématiques de recherche relèvent de la géographie physique ou/et de l'étude des paléoenvironnements (21%). Dans l'ensemble, même s'il existe des différences d'un mandat à l'autre, les équilibres disciplinaires sont respectés. Les différences observables sont en partie conjoncturelles, elles sont liées au vivier de candidats lui-même, aux coloriages et/ou fléchages imposés par les directions, et enfin à la qualité intrinsèque des candidats.



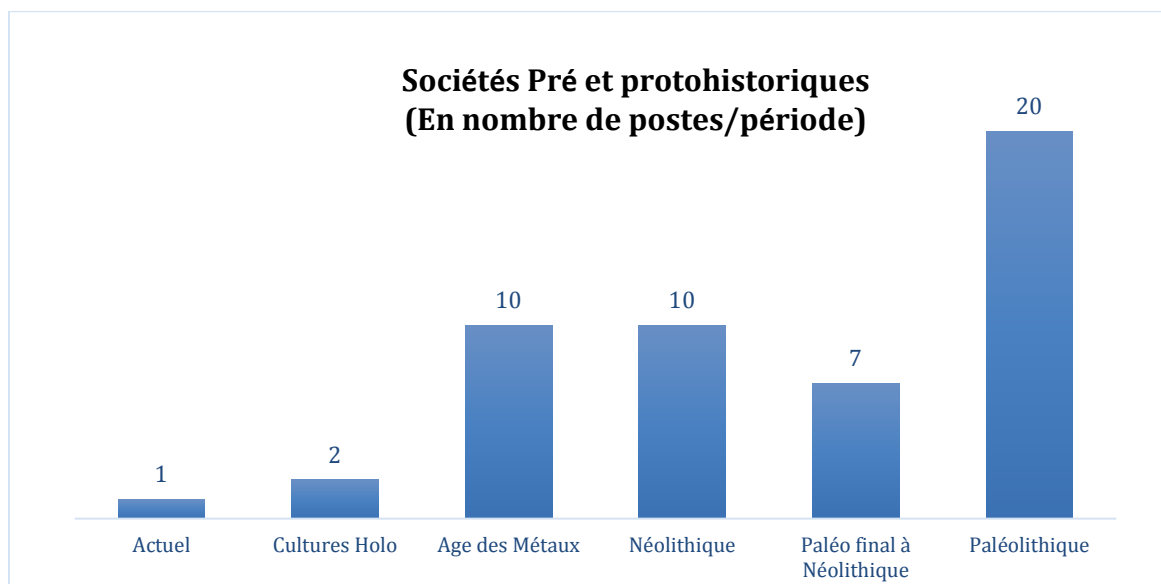
### **Anthropologie Biologique**

Pour l'Anthropologie biologique, le recrutement représente entre 11% et 24% des postes selon les mandats. La majorité des chercheurs recrutés étudient l'évolution humaine depuis le Plio-Pléistocène par des approches ostéométriques (11), et paléogénétiques (2). Les autres recrutements ont porté sur l'alimentation des populations par l'étude des isotopes stables (2), sur les pratiques funéraires (2), et enfin sur l'étude de populations actuelles (4).

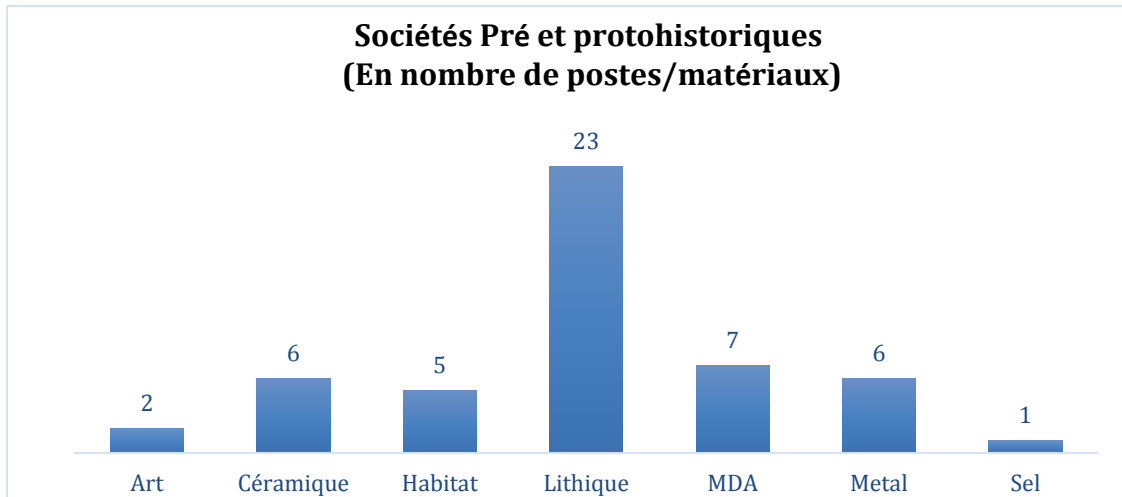


### Sociétés de la Préhistoire et de la Protohistoire

Les chercheurs développant des approches dites culturalistes représentent entre 29% et 47% des candidats reçus au concours depuis 2001, soit 50 chercheurs. Parmi ces chercheurs, 20 étudient les sociétés paléolithiques, 7 développent des approches diachroniques du Paléolithique final au Néolithique, 10 s'intéressent aux sociétés néolithiques, 10 autres aux âges des métaux, 2 aux cultures holocènes extra-européennes, 1 aux populations actuelles.

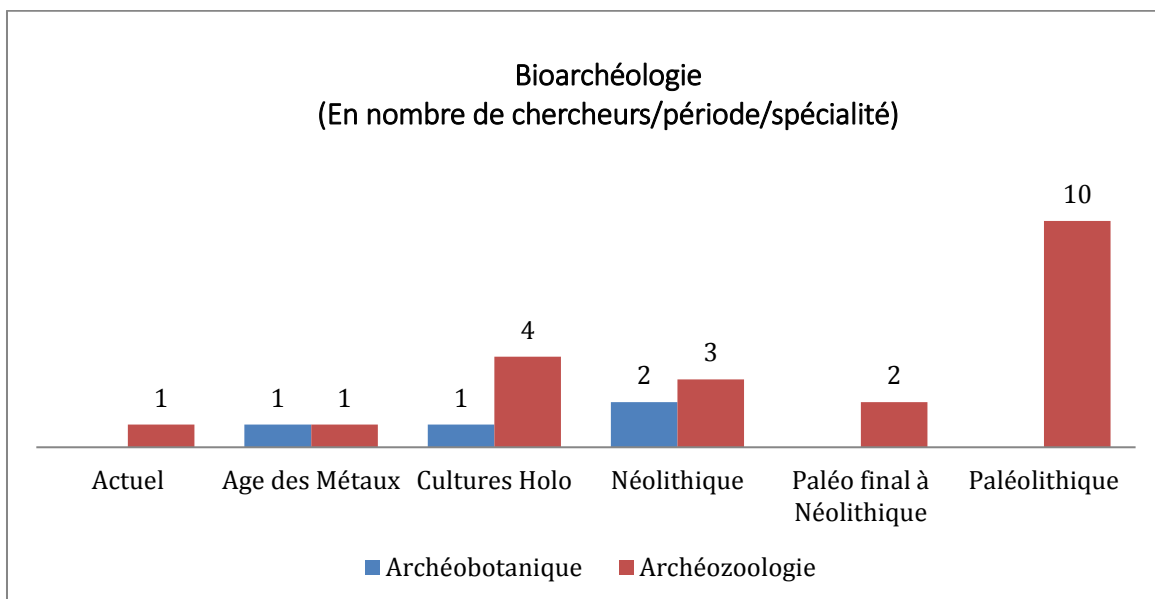


L'étude des industries lithiques est au cœur des recherches d'une majorité de chercheurs (23/50), les autres matériaux (céramique, MDA, métaux) intéressent entre 6 et 7 chercheurs, 1 chercheur étudie l'exploitation du sel, deux s'intéressent à l'Art et enfin 5 étudient les formes de l'habitat.



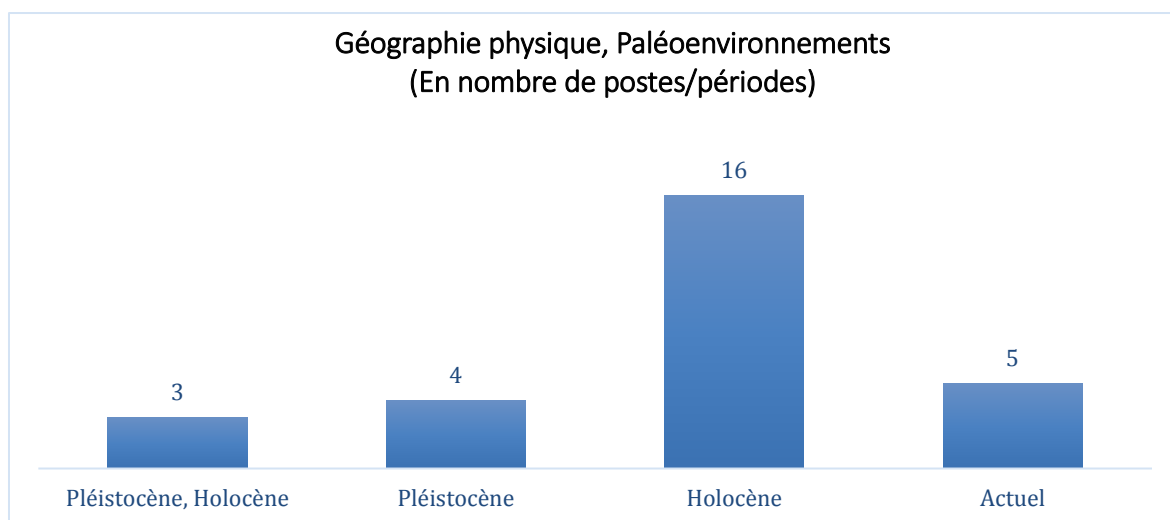
### Bioarchéologie

Les bioarchéologues (archéozoologues et archéobotanistes) représentent de 15% à 29% des candidats reçus au concours depuis 2001, soit 25 chercheurs, parmi lesquels 21 archéozoologues et 4 archéobotanistes. L'essentiel des archéozoologues recrutés s'intéressent aux sociétés du Paléolithique (10), les autres périodes étant moins bien représentées (1 à 4 chercheurs selon les périodes). Inversement les archéobotanistes recrutés étudient essentiellement les sociétés du Néolithiques (2) aux Âges des métaux (1), incluant les cultures holocènes extra-européennes (1).

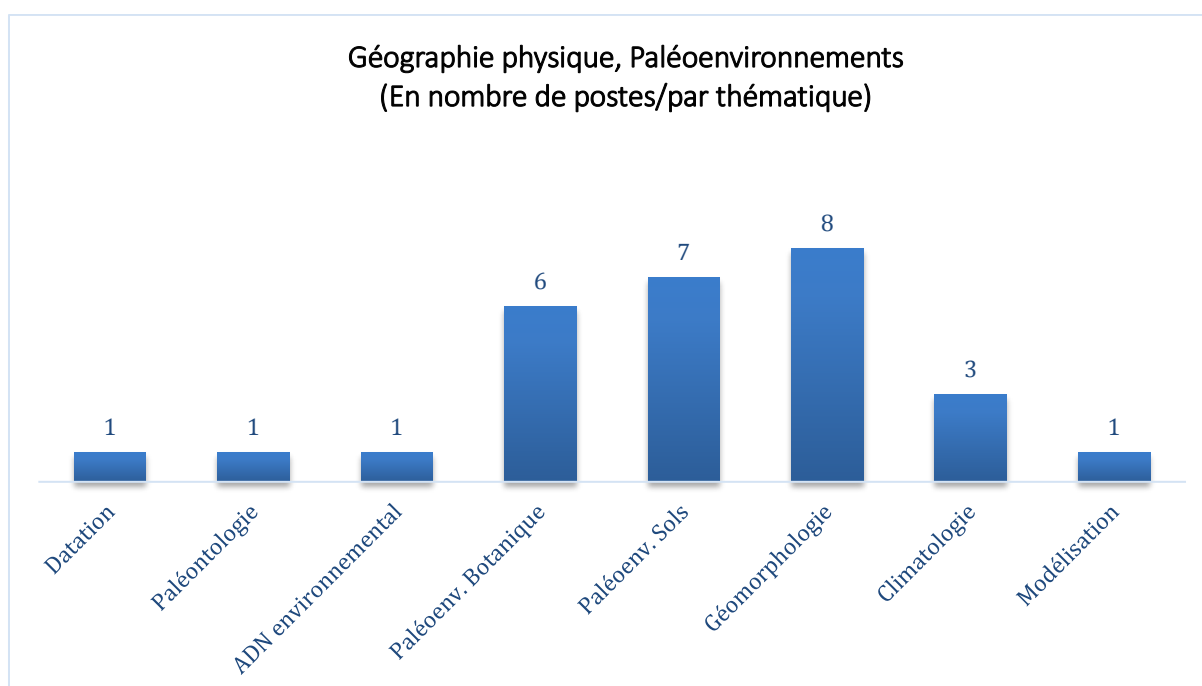


### Géographie physique et paléoenvironnementalistes

Les candidats reçus au concours représentent entre 19 et 25% des chercheurs recrutés selon le mandat, soit 28 chercheurs depuis 2001. Pour l'essentiel, les chercheurs s'intéressent aux interactions homme/milieux pour l'Holocène (16), les autres périodes sont au cœur des recherches de 3 à 5 chercheurs.



La géomorphologie, l'étude des sols (géoarchéologie, sédimentologie, géochimie) et de l'environnement végétal (palynologie, pédoanthracologie) rassemblent l'essentiel des chercheurs (respectivement 8, 7 et 6 chercheurs). Les autres spécialistes (climatologie, sédimentologie, modélisation, ADN environnemental, datation) sont au cœur des recherches de 1 à 3 chercheurs au maximum.



Si le recrutement semble assez équilibré entre les différentes composantes de la section, le nombre de postes ouverts au concours (Boetsch : 34 ; Thiébault : 28 ; Binder : 37 ; Maureille : 29) a considérablement baissé depuis 2013. Loin de compenser les départs à la retraite, cette situation se traduit par une perte de 20 chercheurs entre 2005 et 2016, soit près de 10% de l'effectif de la section.

## **REFLEXION SUR LES CRITERES DE LA SECTION (RECRUTEMENT ET PROMOTIONS)**

Après une discussion sur la perméabilité observée entre CR2 et CR1, la section propose des critères de différenciation plus marqués entre les grades de CR2 et de CR1. La section invite les directeurs d'unités et les candidats à prendre connaissance de ces nouveaux critères dès qu'ils seront en ligne.

Pour le concours de recrutement au corps des chargés de recherche, la section se réunira en jury plénier. La section sera particulièrement attentive à l'adéquation du profil du candidat avec le niveau du concours considéré. La section portera également un intérêt particulier à la progression du dossier depuis la soutenance de thèse. Le candidat devra montrer son aptitude à s'insérer dans une équipe ou un réseau de recherche. La section examinera la pertinence des publications par rapport au domaine de recherche du candidat. La section rappelle que les lettres de recommandations ne sont pas obligatoires.

Lors de la phase d'admissibilité du concours de recrutement (<http://www.dgdr.cnrs.fr/drhchercheurs/concoursch/default-fr.htm>) et conformément au décret n°84-1185 du 27/12/1984 (article 7 modifié), la section est tenue de procéder à une présélection, tout en étant consciente que cette étape n'est pas toujours bien comprise par les candidats. Il convient de rappeler que le principe de cette présélection procéderait d'une demande récurrente des différentes sections du CoNRS ces dernières années.

Enfin, la section décide de procéder à l'audition des candidats au concours de directeur de recherche.

## **TRAITEMENT DES DOSSIERS**

### **PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE MEDAILLE**

La section a proposé deux noms (une femme – un homme) pour chacune des médailles de bronze et d'argent.

#### **Les médailles de Bronze**

*La Médaille de bronze récompense le premier travail d'un chercheur, qui fait de lui un spécialiste de talent dans son domaine. Cette récompense représente un encouragement du CNRS à poursuivre des recherches bien engagées et déjà fécondes.*

- Homme : Ludovic Ravanel
- Femme : Caroline Hamon

#### **Les médailles d'Argent**

*La Médaille d'argent du CNRS distingue un chercheur pour l'originalité, la qualité et l'importance de ses travaux, reconnus sur le plan national et international.*

- Femme : Nicole Limondin
- Homme : Jacques Pelegrin



## PROMOTIONS CHERCHEURS

### Candidature pour une promotion (CR2 vers CR1)

La section a examiné 6 demandes et a classé 6 chercheurs pour une promotion CR2 vers CR1 (tous exæquo).

Classé(s)

- 1ère ex æquo CAULIEZ Jessie UMR5608 FAUVELLE
- 1ère ex æquo DAUJEARD Camille UMR7194 FALGUERES
- 1er ex æquo FAIVRE Jean-Philippe UMR5199 DELAGNES
- 1ère ex æquo KHALIDI Lamy UMR7264 REGERT
- 1er ex æquo STEPHAN Pierre UMR6554 ROBIN
- 1er ex æquo VILLOTTE Sébastien UMR5199 DELAGNES

### Candidature pour une promotion (DR2 vers DR1)

La section a examiné 7 demandes et a classé 4 chercheurs pour une promotion DR2 vers DR1

Classé(s)

- 1er MAUREILLE Bruno UMR5199 DELAGNES
- 2ème LOZOUET Nicole UMR8591 LAVIGNE
- 3ème MERCIER Norbert UMR5060 GUIBERT
- 4ème ANTOINE Pierre UMR8591 LAVIGNE

### Candidature pour une promotion (DR1 vers DRCE1)

La section a examiné 4 demandes de promotions, elle a classé 2 chercheurs.

Classé(s)

- 1er D'ERRICO Francesco UMR5199 DELAGNES
- 2ème PIEGAY Herve UMR5600 TOUSSAINT

### Évaluation des chercheurs

#### *Évaluation (mi-vague ou vague) de chercheurs*

La section a procédé à l'évaluation de 9 chercheurs à mi-vague de trois unités (UMR 5554, UMR 8521, UMR 5140). La section ne souhaite pas communiquer sur les avis formulés considérant que cette information est confidentielle et ne concerne pas la communauté.

#### *Titularisation (fin de stage)*

La section a évalué la demande de titularisation de 6 chercheurs.

### Avis Favorable

- BOUCHAUD Charlene CR2 UMR7209 TENGBERG
- NICOUUD Elisa CR2 UMR7264 REGERT
- RINTERKNECHT Vincent CR1 UMR8591 LAVIGNE
- TARTAR Elise CR2 UMR7041 JOANNES
- VIEUGUE Julien CR2 UMR7055 SIDERA
- ZANOLLI Clément CR2 UMR5288 CRUBEZY

Confirmation d'affectation des lauréats CR et désignation de leur directeur de recherches

La section s'est prononcée sur l'affectation et la désignation de Directeurs de Recherche pour 7 chercheurs.

**Avis favorable**

- DABKOWSKI Julie, CR2 UMR8591 LAVIGNE - Directeur de recherches : Jean-Jacques BAHAIN
- DISCAMPS Emmanuel, CR2 UMR5608 FAUVELLE - Directrice de recherches : Rose-Marie ARBOGAST
- EJARQUE Ana, CR1 UMR6402 STEIGER - Directrice de recherches : Emilie GAUTHIER GIGUET-COVEX Charline, CR2 UMR5204 ARNAUD - Directrice de recherches : Marie BALASSE
- MOUNIER Aurélien, CR2 UMR7194 FALGUERES - Directeur de recherches : Bruno MAUREILLE
- RAZAFINDRAZAKA Harilanto CR2 UMR7268 SIGNOLI Directeur de recherches : Olivier DUTOUR
- STOETZEL Emmanuelle CR2 UMR7194 FALGUERES Directeur de recherches : Emmanuel DESCLAUX

Confirmation d'affectation des lauréats DR

La section a confirmé l'affectation de 4 chercheurs.

**Avis favorable**

- MASHKOUR Marjan DR2 UMR7209 TENGBERG
- SORIANO Sylvain DR2 UMR7041 JOANNES
- VANNIERE Boris DR2 UMR6249 GILBERT
- ZAZZO Antoine DR2 UMR7209 TENGBERG

Reconstitution de carrière

**Avis favorable**

- BONILAUDI Stephanie CDD UMR7194 FALGUERES
- VIEUGUE Julien CR2 UMR7055 SIDERA

Structures de recherche

La section s'est prononcée sur la création d'un GDR.

Avis très Favorable

- GA16-GAUTIER Directrice : Emmanuèle GAUTIER

Demandes particulières des unités

La section s'est prononcée sur le changement de direction de deux unités.

**Avis très favorable**

- UMR7041 JOANNES à la nomination de M. F. VILLENEUVE en qualité de directeur et de Mmes B. BOISSAVIT-CAMUS et A.-V. SZABADOS en qualité de directrices adjointes.
- USR3566 SCHEER à la nomination de C. CHARLIER en qualité de Directeur-adjoint.

Expertise (projet ou suivi ou intégration équipe ou restructuration)

La section a évalué la création d'une FRE, de trois GDRI, de deux MSH, et d'un LIA et le renouvellement d'une unité et d'un GDRI.

**Avis très favorable**

- PA16\_ARNAUD : Création de la fédération de recherche FREE-ALPES. Directeur : Fabien ARNAUD.
- GA16\_GIRAUDOUX : Renouvellement du GDRI EHEDE. Directeur : Patrick GIRAUDOUX
- PA16\_ROUSSEAU : Création de la fédération de recherche MSH Sud. Directeur : Frédéric ROUSSEAU.
- USR3456 LE GUEN : Renouvellement de l'unité dans le cadre du rephasage en vague B. Directrice : Annaig LE GUEN.

**Avis favorable**

- GA16\_BERILLON : création du GDRI Equilibre bipède : diversité, fondements, contrôle et évolution. Directeur : Gilles BERILLON.
- GA16\_BRUGAL : Création du GDRI TaphEN. Directeur : Jean-Philippe BRUGAL.
- PA16\_CONTE : Création de la Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique (MSHP). Directeur : Eric CONTE.
- PA16\_ORLANDO : Ccréation du LIA AMADEUS. Directeur : Ludovic ORLANDO.

Revues - Colloque - Ecoles thématiques

La section a évalué 6 dossiers d'école thématique.

**Avis très favorable**

- WATER et SOCIETY
- ARCHEOBIOIS
- PLURIBOIS
- TEXANTIQUES

**ACCUEIL DE BRUNO MAUREILLE (PRESIDENT DE LA SECTION 31 SOUS L'ANCIENNE MANDATURE 2012-2016)**

Bruno Maureille rappelle que la présente section est la première à siéger pour une durée de cinq années (contre 4 ans dans les mandatures précédentes). Il fait part de son expérience, en tant que président, et plus largement de celle de sa section. Bruno Maureille rappelle l'importance de l'évaluation par les pairs, et donc du rôle de la section - par rapport à l'HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) - dans l'évaluation des laboratoires. Est aussi discutée l'importance des rapports de conjoncture (rédigés par la section), à partir des prospectives définies par les deux instituts référents de la section 31 (INEE & INSHS). En effet, les priorités définies dans les prospectives sont des éléments structurants des « coloriage » et des « fléchages » de postes. Ces derniers relevant de l'autorité des directions d'instituts. Pour rappel, « un coloriage » traduit une priorité des instituts et du CNRS, mais la section reste souveraine au regard du vivier de candidats. Un « fléchage » traduit en revanche un profil de poste que la section a obligation de recruter. Bruno Maureille insiste sur le fait que la section doit communiquer

auprès des laboratoires, pour que ces derniers soient pleinement acteurs de la politique scientifique ; la section étant aussi là pour faire le relais avec les instituts. Enfin, Bruno Maureille et la section ont échangé à propos des différences à maintenir entre les grades de CR1 et CR2.

#### **ACCUEIL DE MARIE-FRANÇOISE ANDRE (DIRECTRICE ADJOINTE SCIENTIFIQUE INEE) ET NICOLAS TEYSSANDIER (CHARGE DE MISSION POUR LA PREHISTOIRE ET L'ARCHEOLOGIE DEPUIS LE 1 SEPTEMBRE 2016)**

La section accueille Marie-Françoise André et Nicolas Teyssandier pour un échange d'informations concernant la politique générale de l'institut et le rôle des sections au sein du Comité National (CoNRS), de même que dans les processus d'évaluation des laboratoires, des candidats aux concours (CR & DR) et des demandes de financement de projets type Groupe de Recherche (GDR), École thématique, etc. Marie-Françoise André rappelle les grands intérêts communs des disciplines environnementales et anthropologiques et appelle les membres de la section à ne pas se replier sur leurs cœurs de discipline, pour faire vivre les transversalités. Elle signale enfin les dialogues permanents et de bonne qualité entre l'INEE et l'INSHS.

La section accueille ensuite Stéphanie Thiébault (directrice de l'INEE), Patrice Bourdelais (directeur de l'INSHS) et Augustin Holl (DSA INSHS), auxquels les membres de la section posent des questions destinées à éclairer leurs actions futures. Au préalable, les représentants des instituts soulignent le rôle important de cette section du CoNRS pour toutes les composantes de nos disciplines.

#### **QUESTIONS**

**Constatant la diminution constante du nombre de postes au CNRS, parallèlement aux départs en retraite (20 postes perdus depuis 2001, soit à ce jour un taux de 83% de renouvellement), la section demande quelle est la position des instituts concernant cet affaiblissement en termes de forces vives et de champs disciplinaires.**

Stéphanie Thiébault prend acte du vieillissement des chercheurs évalués par la section 31. En équivalent temps plein (ETPT<sup>1</sup>), les 300 postes de CR et 300 postes d'ITA au CNRS annoncés pour 2017 restent clairement insuffisants pour les premiers et sont totalement catastrophiques pour les seconds. Elle annonce ensuite les postes ouverts au concours CR et DR 2017 : 4 CR2, 2 CR1 et 4 DR2, soit un poste de CR 1 en plus, mais un poste de CR2 en moins. Un poste de CR1 (Néolithisation de l'Extrême-Orient) et un poste de CR2 (Préhistoire de l'Australasie) font l'objet d'un coloriage (INSHS).

La section rappelle que, dans nos domaines, le CNRS assure l'essentiel de l'emploi académique (pas d'agrégation, ni de CAPES pour la quasi-totalité de nos disciplines, très peu de postes universitaires) et qu'il est nécessaire de maintenir un taux de recrutement élevé, permettant de compenser les départs à la retraite, faute de quoi la section elle-même pourrait se trouver dans une situation très affaiblie en termes de forces vives à très court terme.

---

<sup>1</sup> L'équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) est l'unité de décompte dans laquelle sont exprimés à la fois les plafonds d'emplois et les consommations de ces plafonds.

Stéphanie Thiébault indique que le CNRS est le principal employeur pour toutes les sections de l'INEE.

**La section interroge les tutelles sur les modalités d'attribution des postes : qui décide du nombre de postes affectés à chaque section/ et comment sont définis le nombre de postes CR2/CR1 et DR ?**

Stéphanie Thiébault explique que les postes sont notamment distribués en fonction des départements à la retraite. Il faut noter la faible pression sur les concours de DR (une quinzaine de candidats dans la section 31).

**La section demande comment ont été définis les coloriages de postes INSHS pour le concours 2017 ?**

Patrice Bourdelais explicite ce choix comme un positionnement de l'institut depuis 2010, en complémentarité des établissements comme les universités. Plusieurs priorités ont été identifiées :

- L'internationalisation des SHS y compris dans leurs dimensions d'études comparées.
- La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité.
- La formalisation, la mathématisation, la simulation et la modélisation.
- Le genre, qui permet d'ouvrir de nouveaux horizons, en soutien et support (de savoirs et de connaissances) à la mise en œuvre d'une politique de parité.

Ce préalable explique le taux de postes coloriés (45-50 % des postes ouverts au concours) à l'INSHS. Les coloriages de cette année ont été pensés au moment du changement de mandature de la section, davantage dans la poursuite des échanges avec la section précédente qu'en pleine concertation avec la nouvelle section. Patrice Bourdelais termine sa réponse en soulignant que le vivier des candidats est international.

Stéphanie Thiébault insiste sur l'importance du déroulement d'une carrière complète au CNRS. Elle souligne que lors des recrutements et des promotions, il faut toujours être attentif aux questions de genre et aux stéréotypes. Elle incite les collègues femmes à faire des dossiers de promotion CR1-DR2, de même que les promotions DR2 et DR1. Pour les promotions de DR2 à DR1, le nombre de postes n'a pas été annoncé mais Stéphanie Thiébault indique que la section ne doit pas se censurer ; elle indique ensuite que le nombre de promotions DRCE est inférieur au nombre de sections. Enfin, elle rappelle que, lors des concours, le choix du laboratoire d'affectation ne peut être un critère évalué par la section, car il est du ressort des instituts et non de la section.

**Les prospectives des instituts**

Stéphanie Thiébault explique que les prospectives de l'INEE vont se tenir à Bordeaux du 22 au 24 février 2017. Elles seront structurées autour d'ateliers. Le Conseil Scientifique de l'Institut INEE (CSI Inee) a établi une première version d'un texte, qui sera discutée lors des ateliers. L'institut rappelle l'importance de s'y inscrire pour assurer une juste représentation des composantes disciplinaires de la section et un dialogue entre communautés. Ce texte sera discuté d'abord en ligne jusqu'à la mi-janvier. Il s'agit au final de définir les priorités, les domaines de recherche et les nouveaux outils à encourager, à développer, à soutenir. Le site dédié est à consulter à cette adresse : <https://prospectives17.sciencesconf.org/>.

Selon Patrice Bourdelais, la prospective est différente à l'INSHS car les champs couverts sont très divers (beaucoup de sections, variété des domaines). Un « document stratégique » est mis au point et sera disponible dans le courant de décembre 2016. Il reprend les quatre grandes priorités signalées plus haut, ainsi que des priorités émergentes récentes. Le document sera envoyé aux Directeurs d'unités qui en assureront la diffusion auprès des personnels concernés.

### **Quelles sont les perspectives pour l'emploi des IT ?**

Stéphanie Thiébault répète que le niveau est catastrophique, notamment à cause des plafonds d'emploi. La section doit mener la prospective sur l'emploi IT et les besoins en termes d'ingénierie. On constate par exemple un manque prégnant d'IT en BAP J (Gestion et Pilotage), dont les conséquences sont très lourdes pour la recherche, puisque ces fonctions-supports sont vitales pour les laboratoires. Stéphanie Thiébault évoque également les « fonctions susceptibles d'être pourvues » (FSEP) ; ces FSEP ont été créées pour suppléer à un problème récurrent en matière de recrutements IT. La baisse des recrutements a pour corollaire une baisse des postes ouverts en NOEMI, ce qui est un frein à la mobilité des IT. Point important, le poste quitté par l'agent IT, dans le cadre d'une FSEP, en vue d'un autre poste, ne sera pas renouvelé.

### **Quelle est la politique des instituts à l'égard des chercheurs émérites ?**

Stéphanie Thiébault et Patrice Bourdelais soulignent que les instituts ne souhaitent pas limiter le nombre d'éméritats, tout en invitant la section à s'assurer de l'adéquation de la demande avec les souhaits de l'unité.

### **Quelle est la position des instituts à l'égard des « équipes structurantes » (Laboratoire International Associé -LIA-, Groupe de Recherche -GDR-, Fédération de Recherche -FR-) ?**

Patrice Bourdelais rappelle qu'il existe une douzaine de Grands Sites en France. L'INSHS essaye de mettre en place des réseaux qui permettraient de maintenir des niveaux de « haute compétence » entre ces pôles, sur le modèle des GDR et GDRI avec peut-être davantage de moyens. Il s'agirait de réseaux devant offrir des cadres d'exercice, destinés aux collègues exerçant leur activité professionnelle en dehors des grands centres. Quant aux LIA, ils représentent la grande priorité de l'INSHS. Patrice Bourdelais rappelle que la recherche scientifique est nécessairement internationale ; c'est bien ce qui la distingue de l'érudition locale.

Selon Stéphanie Thiébault, les LIA représentent une première étape extrêmement importante entre les équipes. En ce qui concerne les GDRI, ils sont intéressants à condition que les laboratoires à l'étranger contribuent également à leur financement. Les GDR deviennent des réseaux de plus en plus structurants de nos communautés, avec un nombre de plus en plus important de chercheurs. L'INEE est très sensible aux fédérations de recherche (FR) sur les « grands sites ». Stéphanie Thiébault assure qu'il ne s'agit pas d'une fusion d'UMR, mais que cela permet de regrouper des plateformes avec des IT (cela s'approcherait d'une UMS parfois). Il s'agit de regrouper « l'opérationnel », pour permettre aux laboratoires de se concentrer sur l'activité scientifique. Ce serait un moyen d'assurer une meilleure visibilité des unités de recherche.

La section souligne que les GDR sont souvent peu financés et que les unités doivent y contribuer fortement. La section s'inquiète également des politiques de site et du millefeuille administratif qui entraîne un épuisement des chercheurs dans des dispositifs divers.

**Quelle sera l'évolution des crédits récurrents à venir ? D'après le projet de budget 2017 de l'ESR (Enseignement Supérieur et Recherche), et suite aux protestations du monde de la recherche, les EPST (Établissement public à caractère scientifique et technologique) devraient bénéficier d'une hausse de 72 millions dont 42 millions pour le CNRS (pour financer des mesures salariales). En revanche, aucune augmentation des moyens budgétaires pour les besoins des laboratoires ne semble avoir été prévue. Quelles mesures vont être prises pour les financements récurrents des laboratoires ? En parallèle, l'ANR bénéficie d'une hausse de son budget de 49 millions d'euros.**

Stéphanie Thiébault explique que ces moyens vont effectivement servir à l'augmentation de la rémunération des agents de la fonction publique (revalorisation du point d'indice, revalorisation des bas salaires RFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), glissement vieillesse-technicité), mais pas directement au fonctionnement des laboratoires.

**Quel est le rôle respectif du CoNRS et de l'HCERES dans l'évaluation des unités ?**

Stéphanie Thiébault explique qu'il est variable selon les sections. Pour les champs couverts par la section 31, les instituts ne sont pas contactés. Les fortes contraintes financières sur l'HCERES l'empêchent de rester trop longtemps sur le terrain. Elle rappelle que la représentation des membres de catégorie C est indispensable dans chaque comité de visite. Elle souligne que le comité national a une connaissance plus subtile des unités, et donc que la section peut exprimer un point de vue différent de celui de l'HCERES. Il ne s'agit pas de dissimuler les éventuels problèmes mais, au contraire, de les identifier avant qu'ils ne prennent une ampleur qui entraverait le bon fonctionnement de l'unité.

**Existe-t-il une analyse des liens effectifs entre les chercheurs du CNRS et ceux de l'Inrap (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) dans les UMR ? Comment les instituts voient-ils les liens à venir avec ce partenaire essentiel de l'archéologie ? Quelles sont les politiques de détachement ?**

Stéphanie Thiébault répond que les échanges croisés menés il y a quelques années entre CNRS et Inrap n'ont pas fonctionné durablement. Il existe des implications très différentes des chercheurs de l'Inrap dans les unités. De nouvelles rencontres avec les instances dirigeantes de l'Inrap seraient souhaitables.

**Quels sont les rapports avec les autres organismes ?**

En ce qui concerne les accueils en délégation des enseignants-chercheurs, Stéphanie Thiébault rappelle qu'ils sont valables une année, renouvelables un an. Dans certains cas, ils peuvent être accordés pour 6 mois. Le processus est un parcours du combattant pour l'enseignant-chercheur depuis son université jusqu'au CNRS. Les choix de délégation sont évalués et discutés par la section 31. Les critères d'accueil en délégation sont : le déploiement d'un vrai projet de recherche (et non la réalisation d'une HDR), une mobilité internationale, ou une mobilité vers une autre unité que celle dont le candidat est issu. Le bureau de la section donne un avis, qui remonte vers les instituts. Une dizaine de ces demandes d'accueil en délégation arrivent par an. Les dossiers pour lesquels l'avis est favorable sont discutés

ensuite site par site (il y a un volet d'opportunités fixé pour chaque délégation régionale). Cette dernière réalise les derniers arbitrages, toutes disciplines et toutes sections confondues. Cela n'a pas d'impact sur les ETPT ; le CNRS accorde une somme aux universités pour payer les ATER. Les instituts ne donnent pas de délégation à un DU (car il dispose de décharges horaires).

### **RESTITUTION DE LA REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'INEE PAR N. GOUTAS (REPRESENTANT I. THERY-PARISOT)**

Sous la présidence de M. Sanchez-Perez (Hydromorphologue, laboratoire Ecologie Fonctionnelle et environnement à Toulouse), le CSI INEE s'est réuni le 17 novembre 2016. Après un vote pour l'approbation du CR des séances du 15 septembre 2016, ont lieu quelques échanges avec la direction de l'institut (Présidente et DAS). À cette occasion, est aussi présentée la nouvelle directrice adjointe administrative de l'institut (Sandra Guillemaud) qui présente rapidement l'organigramme de l'INEE, les nouveaux chargés de missions, et les nouveaux présidents de sections.  
<http://www.cnrs.fr/inee/presentation/vosinterlocuteurs.htm>

Un point est fait sur les élections des Commissions Inter Disciplinaires (CID). Si les membres des Conseil Scientifique de l'Institut peuvent être candidats en CID, en revanche, ils ne peuvent pas voter. Seuls les membres des sections peuvent être électeurs.

Stéphanie Thiébault s'interroge sur le fait que ces élections soient annulées, car une partie des électeurs n'auraient pas reçu leur matériel de vote. Stéphanie Thiébault échange ensuite sur la politique de l'institut (COP22 et ses enjeux planétaires, COP17, stratégie INEE, *hot spot* biodiversité, politique de recrutements, l'internationale à l'INEE). Discussion sur les enjeux de l'initiative « 4 pour 1000 » (<http://4p1000.org/>). Plus largement est évoquée la nécessité de travailler en collaboration sur les enjeux planétaires (sciences participatives), sur les objectifs du développement durable (comprendre le passé, le présent) pour mieux réagir. Discussion sur l'importance d'évaluer les impacts (dans notre démarche scientifique) et de faire émerger des propositions concrètes.

À propos du 3<sup>e</sup> Colloque « prospectives du CNRS – INEE » qui aura lieu du 22 au 24 février 2017, à Bordeaux. <https://prospectives17.sciencesconf.org/>, importance est rappelée que les présidents de section et les chercheurs s'inscrivent sur : Sciences.conf.org (clôture des inscriptions le 10 janvier, 2017). Ce colloque se structurera autour de 25 ateliers thématiques qui seront autant de tribunes pour que la communauté scientifique puisse exprimer son point de vue. La nécessité de réfléchir sur l'évolution de nos sciences par rapport aux grands problèmes environnementaux est soulignée car on ne peut faire l'économie de ce type de réflexion, sur l'insertion de la culture scientifique dans la prise de décision politique.

Recommandation du CSI INEE sur les ANR et les non statutaires, ce qui engage une discussion sur la nécessité de mieux environner les jeunes entrants. Stéphanie Thiébault demande que le CSI fasse des propositions concrètes sur quelle serait la bonne politique pour environner les nouveaux entrants ? Notamment s'il ne faudrait pas réfléchir sur les ATIP : projets soumis soit par un post-doc, soit pour un jeune chercheur comme aide pour commencer leur carrière : entre 30 et 60 000 euros/an.



Stéphanie Thiébault rappelle que chaque jeune chercheur recruté reçoit 5000 euros via l'INEE et qu'au bout de 3 ans ils sont reçus auprès de la direction de l'INEE. Est aussi évoquée la possibilité de PEDR pour les jeunes entrants (enveloppe du ministère, à part : 3500 euros/chercheurs ; 300 chercheurs en bénéficient).

Le CSI INEE indique qu'il est important que des propositions émergent, et se demande comment institutionnaliser (et homogénéiser par le haut) les mêmes moyens alloués à tous les jeunes CR, quel que soit leur institut de rattachement ?

### **MOTION CONCERNANT LE BUDGET DE LA RECHERCHE**

La section a adopté et soumis une motion concernant les modalités de financement de la recherche

Lors de la présentation du projet de budget 2017, la Ministre de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a annoncé une hausse de 850 millions d'euros, dont 72 millions reviendraient aux organismes de recherche. Cette annonce faisait suite à la protestation de la communauté scientifique, y compris les Prix Nobel, contre les 134 millions d'euros d'annulations de crédits qui affectaient plusieurs organismes de recherche dont le CNRS. En réalité, cette hausse du budget recherche ne concerne que les mesures salariales de la Fonction Publique (légère progression du point d'indice, carrières, indemnitaire). Il n'y aura donc aucune augmentation des moyens budgétaires pour les besoins des laboratoires. En outre, rien ne garantit que ces augmentations annoncées figureront effectivement dans la loi de finances 2017, ni qu'elles ne seront rognées ou annulées par décrets ultérieurement.

L'ANR voit, en revanche, son budget augmenter de 49 millions d'euros. Ce choix de financer la recherche publique quasi exclusivement sur contrats au détriment du financement récurrent des organismes ne peut qu'entraîner la recherche publique sur la voie du déclin. En effet, les scientifiques sont contraints de consacrer de plus en plus de leur temps à rechercher des financements pour faire vivre leur laboratoire, aux dépens de leur temps de recherche. Le taux de réussite de l'ANR qui est tombé à 8.5% sur l'ensemble des projets déposés en 2014 signe ainsi de manière éloquente la faillite de ce système. Il est désormais difficile pour les organismes de recherche de faire face aux enjeux stratégiques et d'assurer le financement de l'ensemble des champs scientifiques.

Concernant l'emploi scientifique, les recrutements annoncés ne correspondent en réalité qu'aux seuls remplacements des départs en retraite. Aucune *création* de postes de chercheurs, ingénieurs ou techniciens n'apparaît dans ce budget qui, tout au contraire, acte la suppression de plusieurs postes pour l'ensemble des opérateurs de recherche. En outre, le financement sur contrats s'est accompagné d'un fort développement de l'emploi précaire qui déstabilise l'activité des laboratoires.

Comme l'ont déclaré de manière très préoccupante en septembre les Présidents du CNRS et de l'INSERM (dépêche AEF du 23 septembre) : « *la question se pose de savoir si la science française va se maintenir ou décrocher* ».

Nous attirons l'attention des pouvoirs publics d'une part, sur l'urgente nécessité de l'attribution de financements décents aux organismes, et d'autre part, sur les dangers d'une orientation, qui devient exclusive, des financements sur contrats pour une politique de recherche à long terme. Il apparaît qu'une augmentation très significative du budget récurrent des organismes est impérative pour atteindre l'objectif souhaité de 1% du PIB pour la recherche publique et, qu'un plan pluriannuel de recrutement sur postes statutaires est indispensable pour résorber la précarité qui affecte les personnels de recherche.

## **DESTINATAIRES**

*Madame Najat Vallaud-Belkacem Ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*

*Monsieur Thierry Mandon Secrétaire d'État chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche*

*Monsieur Alain Fuchs Président du CNRS*

*Madame Anne Peyroche Directrice déléguée à la science*

*Monsieur Pierre Coural directeur général délégué aux ressources humaines*

*Monsieur Patrice Bourdelais directeur de l'INSHS*

*Monsieur Bruno Chaudret président du Conseil scientifique du CNRS*

*Monsieur Olivier Coutard président de la CPCN*

*Madame Cécile Michel présidente du Conseil scientifique de l'INSHS*

*Madame Stéphanie Thiébaud directrice de l'INEE*

*Monsieur Jose-Miguel Sanchez-Perez Président du Conseil scientifique de l'INEE*